



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 388

Texte de la question

OBSERVATOIRE DE LA LAÏCITÉ

M. le président. La parole est à M. Olivier Falorni, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.
M. Olivier Falorni. Ma question s'adresse au ministre de l'éducation nationale.

Le Président de la République a annoncé dimanche la mise en place d'un Observatoire national de la laïcité. La date choisie n'est pas fortuite : François Hollande a fait cette annonce le jour anniversaire de l'entrée en vigueur de la loi du 9 décembre 1905, loi fondamentale sur la séparation des Églises et de l'État, votée dans cette assemblée par nos prédécesseurs.

La laïcité est au cœur de notre pacte républicain. Elle nous protège contre tous les intégrismes, contre tous les obscurantismes, contre tous les extrémismes. La laïcité doit être plus que jamais au cœur de notre modèle éducatif.

Je me réjouis donc de la volonté du chef de l'État de confier à cet Observatoire national de la laïcité le soin de formuler des propositions sur la transmission de la morale laïque pour lui donner une place digne d'elle au sein de l'école.

Notre école publique, gratuite et obligatoire est le joyau de notre République. Elle doit redevenir ce creuset citoyen qui rend possible l'égalité. Pour cela l'école a besoin d'adultes, et je me réjouis du lancement, hier, de votre campagne de recrutement de 43 000 enseignants. Oui, l'école a besoin de professeurs qui pourront à nouveau bénéficier d'une véritable formation. Elle a également besoin d'infirmières, d'auxiliaires de vie scolaire, d'enseignants spécialisés des RASED et d'assistants d'éducation, et aussi des parents et des familles, autant d'acteurs de la vie éducative qu'il ne faudra pas oublier dans le cadre de la refondation de l'école que vous avez engagée.

L'école, c'est notre église laïque à tous écrivait Paul Bert. Alors, monsieur le ministre, ma question est simple : ce magnifique credo républicain est-il aussi aujourd'hui le vôtre ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP.*)

M. Christian Bataille. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Vincent Peillon, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur Olivier Falorni, à l'occasion de la commémoration du vote de la loi de 1905, qui appartient à tous les républicains, le Président de la République a annoncé la création d'un Observatoire de la laïcité. La création de cet observatoire avait été prévue par le Président Jacques Chirac, mais il n'avait jamais vu le jour.

M. Jean Glavany. Que de temps perdu !

M. Vincent Peillon, *ministre*. C'est l'occasion pour moi de vous dire que la laïcité ne doit pas diviser mais rassembler l'ensemble de nos concitoyens.

M. Jean Glavany. Très bien !

M. Vincent Peillon, *ministre*. Comment en serait-il autrement alors que notre République est une république démocratique, indivisible, sociale et aussi laïque ?

Plusieurs députés du groupe RRDP. Très bien !

M. Vincent Peillon, *ministre*. C'est la fonction des enseignants, prévue par nos textes, d'instruire et d'éduquer, de transmettre les valeurs de la République et, en particulier, l'idéal laïc. C'est dans cette perspective que nous

avons décidé dans la continuité de travaux engagés par mes prédécesseurs - ce soir j'irai saluer au Haut conseil à l'intégration le travail fait par le ministère de l'éducation et le Haut conseil sur la pédagogie de la laïcité - de restaurer la morale laïque. C'est bien notre volonté qu'elle soit présente de l'école élémentaire jusqu'à la terminale parce que les valeurs de la République doivent être défendues, parce que c'est notre responsabilité d'adulte de les transmettre...

M. Philippe Cochet. Pour le cannabis !

M. Vincent Peillon, *ministre*. ...et de faire en sorte qu'une coexistence pacifique qui n'est jamais antireligieuse, qui respecte la liberté de conscience de chacun, soit possible. Il n'y a pas de place dans la république et dans son école pour l'intolérance pour l'obscurantisme et pour la violence. Nous agissons en ce sens.

(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP et sur quelques bancs du groupe GDR.)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Falorni](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 388

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 décembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 décembre 2012](#)